

Luxembourg, le 5 février 2025

## Taux d'intérêt

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que, sur base de chiffres provisoires, les principaux taux d'intérêt moyens sur les opérations de crédit et sur les dépôts appliqués par les établissements de crédit du Luxembourg aux ménages et aux sociétés non financières (SNF) de la zone euro ont évolué comme suit au cours du mois de décembre 2024.

### **Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats<sup>1</sup> – crédits et dépôts – conclus avec des ménages**

Le taux d'intérêt variable<sup>2</sup> des crédits immobiliers accordés aux ménages a diminué de 18 points de base pour atteindre 4,04% en décembre 2024, contre 4,22% en novembre 2024 tandis que le volume des crédits nouvellement accordés a progressé de 63 millions d'euros durant le mois de décembre pour s'élever à 245 millions d'euros par rapport à 182 millions d'euros en novembre. Sur base annuelle, le taux a diminué de 98 points de base tandis que le volume des nouveaux contrats a progressé de 60 millions d'euros.

Le taux d'intérêt fixe<sup>3</sup> sur les crédits immobiliers accordés aux ménages avec une fixation initiale du taux supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 5 ans a diminué de 9 points de base depuis novembre pour s'établir à 3,20% avec un volume respectif de 76 millions d'euros en décembre 2024. Le taux d'intérêt fixe avec une période de fixation initiale du taux supérieure à 5 ans et inférieure ou égale à 10 ans a diminué de 3 points de base par rapport à novembre 2024 pour atteindre 3,34%. Le volume mensuel correspondant a progressé de 2 millions d'euros pour atteindre 61 millions d'euros.

---

1 On entend par nouveau contrat tout nouvel accord passé entre un ménage ou une société non financière et un agent déclarant. Les nouveaux accords comprennent tous les contrats financiers qui spécifient pour la première fois le taux d'intérêt associé au dépôt ou au crédit et toutes les renégociations des dépôts et des crédits existants.

2 Taux d'intérêt variable ou taux d'intérêt dont la période de fixation initiale est inférieure ou égale à 1 an.

3 Taux d'intérêt fixe pondéré par les montants des contrats pour tous les crédits immobiliers accordés indépendamment de la durée de fixation initiale du taux (supérieure à 1 an). Cette série n'est publiée par la BCL que depuis février 2009 seulement pour des raisons méthodologiques liées à l'identification des déclarants.

Concernant les prêts avec des fixations initiales supérieures à 10 ans, le volume mensuel a progressé de 119 millions d'euros depuis novembre pour s'établir à 338 millions d'euros. Les taux d'intérêts de ces crédits sont regroupés par intervalles de fixation initiale de cinq ans<sup>4</sup> et ils ont évolué comme suit par rapport au mois de novembre 2024:

- Les taux avec une fixation initiale supérieure à 10 ans et inférieure ou égale à 15 ans ont diminué de 11 points de base pour s'établir à 3,63%.
- Les taux avec une fixation initiale supérieure à 15 ans et inférieure ou égale à 20 ont diminué de 20 points de base pour s'établir à 2,95%.
- Les taux avec une fixation initiale supérieure à 20 ans et inférieure ou égale à 25 ans ont diminué de 18 points de base pour s'établir à 3,09%.
- Les taux avec une fixation initiale supérieure à 25 ans et inférieure ou égale à 30 ans ont diminué de 13 points de base pour s'établir à 3,26%.
- Les taux avec une fixation initiale supérieure à 30 ans ont diminué de 12 points de base pour s'établir à 3,42%.

Il est important de noter que les taux indiqués pour les différentes périodes de fixation initiale sont des moyennes pondérées, calculées sur base d'un échantillon de banques et prenant en compte les volumes des prêts octroyés.

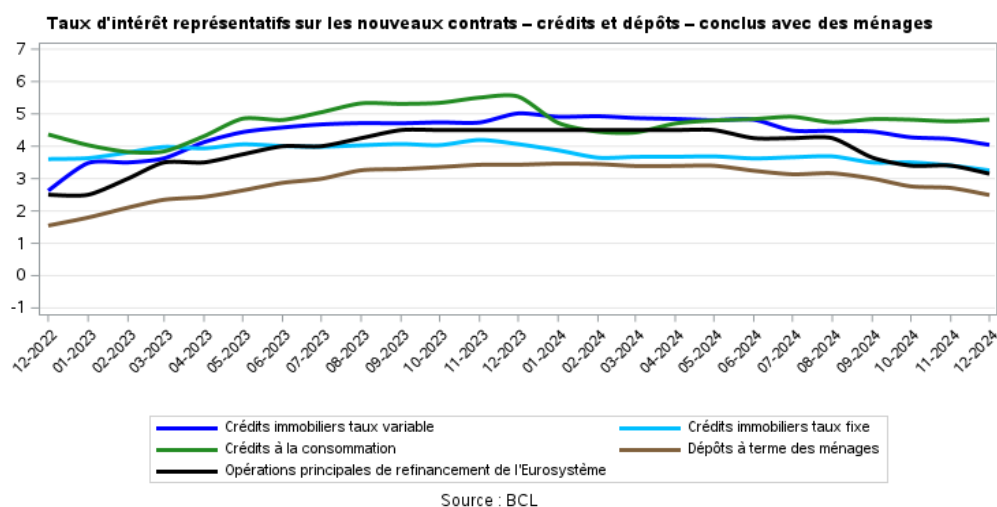
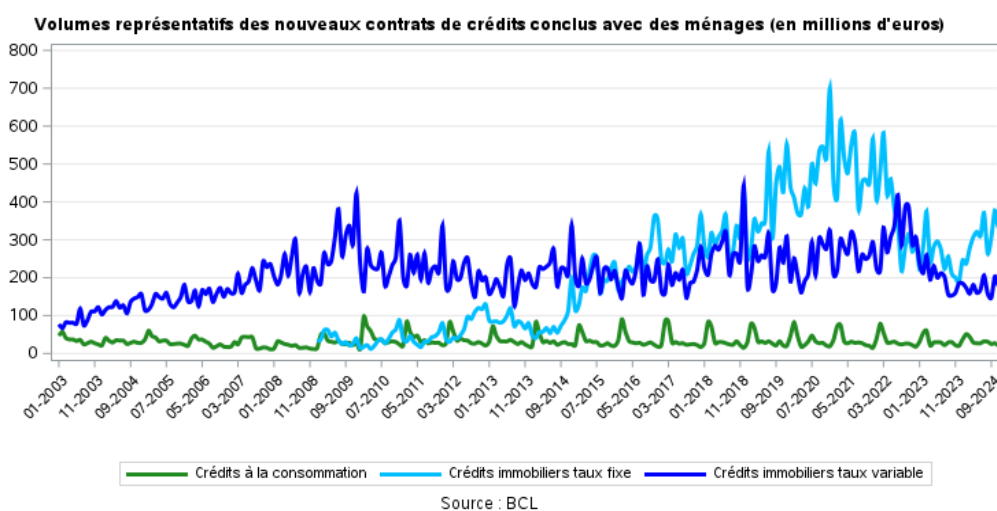
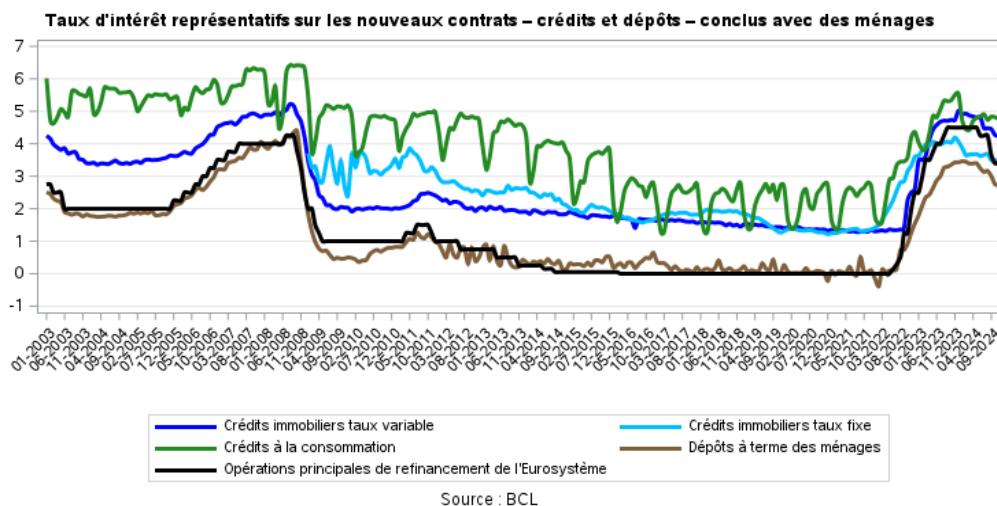
Le taux d'intérêt sur les crédits à la consommation, dont la période de fixation initiale du taux est supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 5 ans, a progressé de 5 points de base depuis novembre pour s'établir à 4,82% en décembre 2024 tandis que le volume d'activité a diminué de 2 millions pour passer de 21 millions en novembre à 19 millions en décembre. Durant l'année écoulée, le taux d'intérêt a diminué de 72 points de base tandis que le volume d'activité a diminué de 1 millions d'euros.

Le taux d'intérêt sur les dépôts à terme des ménages ayant une échéance initiale inférieure ou égale à 1 an est passé de 271 points de base en novembre 2024 à 249 points de base en décembre 2024. En un an, ce taux a diminué de 94 points de base.

---

<sup>4</sup> Suite à une refonte de la collecte statistique, la BCL collecte depuis décembre 2022 une ventilation des taux d'intérêt de fixation initiale supérieure à 10 ans par intervalles de cinq ans.

Les graphiques qui suivent fournissent un aperçu détaillé sur l'évolution des taux d'intérêt et des volumes des nouveaux contrats. De plus, l'évolution des taux d'intérêt au cours des deux dernières années est présentée en plus grand détail.



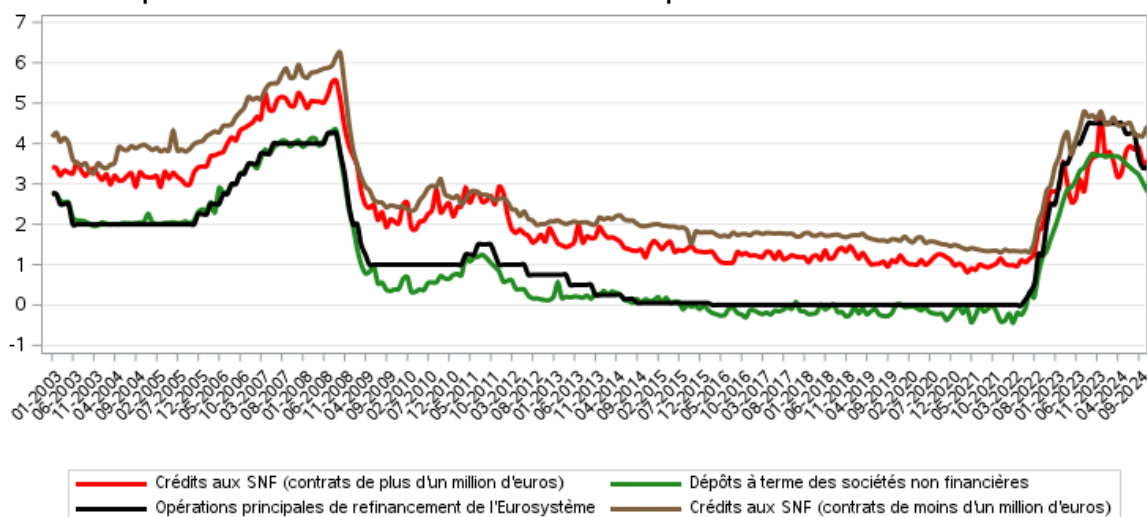
## Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats<sup>1</sup> – crédits et dépôts – conclus avec des sociétés non financières (SNFs)

Le taux d'intérêt variable sur les crédits d'un montant inférieur ou égal à 1 million d'euros a diminué de 27 points de base pour atteindre 4,13% en décembre 2024 contre 4,40% en novembre. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a progressé de 11 millions d'euros pour s'établir à 103 millions d'euros en décembre contre 92 millions d'euros en novembre. Sur base annuelle, ce taux a diminué de 66 points de base tandis que le montant des crédits nouvellement accordés a diminué de 27 millions d'euros.

Le taux d'intérêt variable pour les crédits d'un montant supérieur à 1 million d'euros a progressé de 24 points de base sur un mois pour s'établir à 3,76% en décembre 2024 contre 3,52% en novembre. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a progressé de 691 millions d'euros ce mois-ci pour s'élever à 1 929 millions d'euros en décembre 2024 contre 1 238 millions d'euros en novembre. En un an, ce taux a diminué de 91 points de base tandis que le montant des crédits accordés a progressé de 162 millions d'euros.

Le taux d'intérêt sur les dépôts à terme des SNF ayant une échéance initiale inférieure ou égale à 1 an a diminué de 12 points de base depuis novembre pour atteindre 2,71% en décembre 2024. Sur base annuelle, ce taux a diminué de 100 points de base.

Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats – crédits et dépôts – conclus avec des sociétés non financières



Source : BCL

Les tableaux relatifs aux taux d'intérêt pratiqués par les établissements de crédit peuvent être consultés et/ou téléchargés sur le site Internet de la BCL à l'adresse suivante :

[https://www.bcl.lu/fr/statistiques/series\\_statistiques\\_luxembourg/03\\_marche\\_capitaux\\_interet\\_s/index.htm](https://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/03_marche_capitaux_interet_s/index.htm)

### **Méthode de pondération**

Les taux d'intérêt appliqués aux nouveaux contrats sont pondérés au sein des catégories d'instruments concernées par les montants des contrats individuels. Ceci résulte de la compilation des agrégats nationaux effectuée par les établissements de crédit déclarants et par la BCL.

---

Département Communication

Tél. : (+352) 4774-4265 ou 4599

Email : [press@bcl.lu](mailto:press@bcl.lu)

[www.bcl.lu](http://www.bcl.lu)